RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: DFC53440-75FB-4433-A47B-860CC3C96431

130 RUE DU FAUBOURG SAINT HONORE PARIS VIII
Société par actions simplifiée au capital de 13.631.500 euros
Siège social : 5, rue du Boccador - 75008 Paris
948 548 284 RCS Paris

DECISIONS DU PRESIDENT EN DATE DU 8 JANVIER 2025

PROCES VERBAL

L'an deux mille vingt-cinq,
Le huit janvier,
A 18 heures,

Monsieur Benoit Quertemont, agissant en qualité de Président de la société 130 Rue du Faubourg Saint Honoré Paris VIII (la « **Société** »),

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES PORTANT SUR :

- Transfert du siège social de la Société ;
- Modification corrélative des statuts ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION
Transfert du siège social de la Société

Conformément aux dispositions de l'article 4 (*Siège social*) des statuts de la Société, le Président décide de transférer le siège social de la Société à l'adresse suivante : 3, rue de Cerisoles - 75008 Paris.

DEUXIEME DECISION
Modification corrélative des statuts

En conséquence de ce qui précède, le Président décide de modifier le premier alinéa de l'article 4 *(Siège social)* des statuts de la Société, qui est désormais rédigé ainsi qu'il suit :

[redacted] *sse suivante : 3, rue de Cerisoles - 75008 Paris.* »

Le reste de l'article demeure inchangé.

Docusign Envelope ID: DFC53440-75FB-4433-A47B-860CC3C96431

TROISIEME DECISION

Pouvoirs en vue des formalités

Le Président confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir tous dépôts, formalités ou publications afférents aux décisions précédemment adoptées.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

DocuSigned by:
Benoit Quertemont
0578E333D88C47B...

Le Président
Benoit Quertemont